

# PRÉSIDENTIELLE 2022

## CARNET DE CAMPAGNE

### L'ÉCONOMIE DANS LA CAMPAGNE



#### LES ÉCONOMISTES PARIENT SUR LES JEUNES... ET LES RÉFORMES STRUCTURELLES.

Lancée sous l'égide de France stratégie, la commission, dite Blanchard-Tirole, rassemblait des économistes français reconnus (Daniel Cohen ou Philippe Aghion), mais aussi internationaux (Paul Krugman ou Lawrence Summers) **afin de proposer un cadre d'analyse et des idées nouvelles à l'attention du président de la République.**

Ainsi, les auteurs soulignent qu'il est important de **garantir une égalité des chances au départ** (école, éducation, culture, capital financier de départ), **à l'entrée dans la vie active** (impôt progressif, SMIC, redistribution en général) et **au cours de la vie** (offre et accès au travail, formations professionnelles au cours de la carrière, traitement des employés).

Le Cercle des économistes, réunit, comme chaque année à Aix pour ses journées, a largement eu ce parti-pris. Ainsi, pour le président du Cercle des économistes, la crise du

COVID-19 a fait ressurgir la « **faiblesse de la qualification et de la formation** » des jeunes. À ce titre, les économistes prônent un approfondissement de la garantie jeunes financée par un transfert de fonds, via des économies dégagées par **une réforme des retraites réalisée grâce à « l'augmentation du nombre d'annuités » travaillées**, et non avec une élévation de l'âge de départ, source de freins « psychologiques et sociologiques ».

De leur côté, Jean Tirole et Olivier Blanchard insistent quant à eux dans leur rapport sur le fait **que les Français devront travailler plus longtemps**, et que les entreprises doivent être prêtes à engager des seniors.

Si les économistes appellent à des mesures d'accompagnement et d'aide à l'insertion pour les plus fragiles, ils appellent tous à effectuer des réformes de structure.



#### LA DETTE PUBLIQUE DOIT ÊTRE UNE DES PRIORITÉS DE LA CAMPAGNE 2022 POUR LA FONDATION CONCORDE

Dans une note du 8 juillet 2021, la Fondation Concorde alerte la puissance publique sur le dynamisme inexorable de la dette publique française. Celle-ci est en effet en constante augmentation depuis les années 1970 et est passée de 16,2 % à 115,7 % du PIB en 50 ans.

La crise de la COVID-19 a certes eu un impact amplificateur en augmentant de 270 milliards euros la dette pour la seule année 2020. Le prolongement de la situation sanitaire dégradée continue d'accroître ce phénomène. Ainsi, le PLF 2021

prévoyait un déficit public pour 2021 de 8,5 % du PIB ; puis le programme de stabilité d'avril avait monté ce chiffre à 9 % et, enfin, le dernier PLFR de juin anticipait 9,4 %.

Si la situation sanitaire a détérioré les finances publiques, la France demeure le pays de l'Union européenne où le poids des dépenses publiques dans le PIB est le plus élevé (55,6 % en 2019 contre 45,8 % dans l'UE). La charge de la dette pèse donc lourdement dans le budget l'État : il s'agit du 4<sup>e</sup> poste de dépense du budget général. >

Dans ce contexte, la Fondation Concorde avance 5 propositions.

Dans un souci de précision et de transparence, elle suggère tout d'abord d'apurer la dette COVID-19 via un mécanisme distinct du reste de la dette publique. Par ailleurs, le *think-tank* souhaite lancer une revue générale des missions de l'État afin de recentrer la puissance publique sur les missions régaliennes. Au-delà de l'endettement, qui est un phénomène naturel des finances publiques, il conviendrait de sélectionner la typologie des dépenses engagées, en engageant notamment des réformes structurelles. En outre, il est également proposé de recourir à une sélection des

475 niches fiscales existante afin de maintenir les dispositifs qui ont un impact reconnu sur l'économie. Enfin, le renforcement des prérogatives du Parlement en matière d'évaluation des finances publiques apparaît comme une piste d'amélioration stratégique pour résorber le déficit de l'État.

Dans sa note, la Fondation insiste sur la nécessité de ne pas engager des mesures au détriment du soutien à l'économie et de l'emploi mais invite l'État à assurer une discipline budgétaire indispensable pour les investissements de demain.

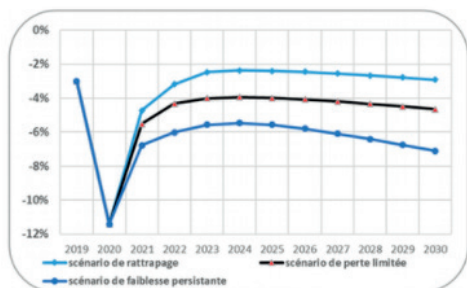


## SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES, LA COUR DES COMPTES S'INQUIÈTE DE LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE

Après une année 2020 de crise sanitaire et économique et de dépenses sans précédent, la Cour des comptes dresse un état des finances publiques à 10 mois de l'élection présidentielle, dans son rapport du 30 juin dernier sur la situation et les perspectives des finances publiques.

Constatant le « *redressement inachevé des finances publiques* » entre les années 2000 et 2019, le rapport indique que **la France est entrée dans la crise sanitaire et économique avec des « finances publiques insuffisamment rétablies »**.

Évolution du déficit public dans les trois scénarios (en points de PIB)



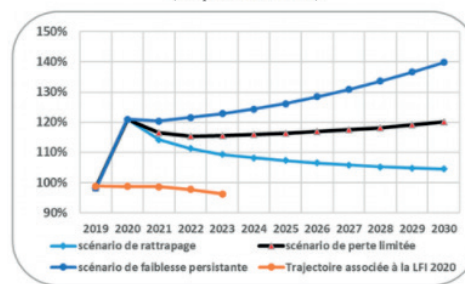
Source : Cour des comptes

Par ailleurs, la Cour des comptes évalue l'évolution des finances publiques depuis le début de la crise, faisant état des « **pertes très importantes de recettes de l'ensemble des administrations publiques** » (-63,8 milliards d'euros en 2020), complétées par une « **augmentation très élevée** » des dépenses (+92,8 milliards d'euros en 2020). Cette évolution des finances publiques en 2020 a conduit à une **augmentation de la dette publique de près de 20 points en 2020** par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 115,1 points de PIB en 2020.

De ce constat, la Cour étudie la soutenabilité de la dette publique en fonction du scénario de reprise que connaîtra notre économie, sur la base de trois scénarios identifiés : « **rattrapage** », « **perte limitée** » ou « **faiblesse persistante** ». Sur ce point, le rapport juge « *optimiste* » le choix du

Gouvernement de tabler sur une hypothèse de rebond total à terme (scénario dit de « rattrapage »), estimant plus « *vraisemblable* » que la crise « *laissera des séquelles durables sur les capacités économiques, ainsi que l'illustrent d'autres scénarios (dits de perte limitée et de faiblesse persistante)* ».

Évolution de la dette publique dans les trois scénarios (en points de PIB)



Source : Cour des comptes

Dans ces scénarios, « *le rééquilibrage spontané des comptes publics ne serait que très partiel. Le déficit risque donc d'être durablement très élevé, nettement supérieur au niveau d'avant crise, même une fois l'économie revenue à un fonctionnement normal* », ce qui appellera à « *un effort d'ajustement significatif* » afin que la dette soit « *maîtrisée* ».

La Cour des comptes en conclut que « **l'effort nécessaire de maîtrise de la dépense dépendra aussi des orientations retenues en matière de prélèvements obligatoires. Si de nouvelles baisses de prélèvements devaient être envisagées, après celles déjà réalisées en 2019 et 2020, elles devraient s'accompagner de hausses d'autres prélèvements ou de suppressions de niches, ou trouver leur contrepartie dans un effort encore accru de maîtrise de la dépense** ».

### LE CHIFFRE DU MOIS

**4,8 %** La Commission européenne prévoit que la zone euro connaîtra une croissance de 4,8 % en 2021 et de 4,5 % en 2022, soit respectivement 0,5 et 0,1 point de plus par rapport à sa dernière estimation.

## CE QU'IL FALLAIT DÉCRYPTER



### « L'ÉCOLOGIE AU CŒUR DU POUVOIR » : YANNICK JADOT, CANDIDAT À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2022

Mercredi 30 juin, Yannick Jadot officialise sa candidature à l'élection présidentielle en actant sa participation à la primaire d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) qui se déroulera en septembre 2021.

Dans les colonnes de **L'Obs**, il dévoile son programme ; « *un plan de relance de 50 milliards d'euros par an pendant 5 ans, dont la moitié [pour] la reconstruction verte de l'économie et l'autre [pour] la réparation de la société* ». En complément, un revenu de transition sera mis en place pour les secteurs fortement impactés par cette transformation.

Il rappelle que, dès le Grenelle de l'environnement, il défendait la taxe carbone, et afin de se prémunir d'une contestation sociale il propose de baisser la TVA sur les produits et services vertueux afin de les rendre accessibles. Il souhaite accompagner cette mesure par un revenu citoyen à 660 euros/mois pour les jeunes et personnes en difficulté qu'il porterait progressivement à 860 euros.

Il envisage de renforcer la négociation collective autour du travail et d'introduire 300 000 emplois aidés dans les associations. Il souhaite également revenir sur la loi travail de F. Hollande, les ordonnances d'E. Macron, la réforme sur l'assurance-chômage, et les critères de pénibilité en matière de santé au travail qui ont « *atomisé le marché du travail et mis les salariés en grande difficulté* ». A l'instar de l'Allemagne, il propose la codétermination dans les entreprises et l'instauration d'un chèque syndical. En matière de conditionnalité des aides, il revendique « *chaque euro d'argent public devra être conditionné à l'impératif climatique, à la justice sociale et à l'égalité femme-homme* ». Sur ce dernier point, il souhaite appliquer le plan Borloo en investissant dans les quartiers populaires.

Yannick Jadot est convaincu qu' « *un projet écologiste, social et républicain peut gagner en France 2022* ». Avant cela, il devra remporter la primaire des Verts face à Eric Piolle (maire de Grenoble), Sandrine Rousseau (ex-porte-parole EELV), Jean-Marc Governatori (coprésident du parti Cap écologie) et Delphine Batho (députée) - *candidat déclarés à ce stade*.

# BRÈVES DE CAMPAGNE

## 1 TWEET 1 ACTU

- > **EmmanuelMacron** 01/07/21 « Le congé paternité passe aujourd'hui de 14 à 28 jours. C'est un nouveau droit, une belle avancée pour les pères et les mères ! Alors prenez-le, et bon congé paternité à tous les nouveaux parents. »
- > **EmmanuelMacron** 23/06/21 « La Commission européenne vient de le confirmer : 40 milliards d'euros, c'est la contribution européenne au plan de relance de la France. C'est l'Europe du concret ! C'est l'Europe qui avance ! »
- > **MarineLePen** 28/06/21 « Résister aux injonctions de Bruxelles, instaurer le RIC, mettre en place la proportionnelle à l'Assemblée nationale : face à l'abstention record d'hier, il est temps de réoxygéner la démocratie française, au risque qu'elle devienne une démocratie sans électeurs ».
- > **DelphineBatho** 05/07/21 « Je porte l'intérêt de l'ensemble des écologistes. Je veux une #primaire du fair-play, de la bienveillance et de l'exigence du débat que le fond. #respect » n ! ».
- > **SandrineRousseau** 02/07/21 « La réforme des #retraites de la macronie qui revient par la fenêtre, alors même que tant de personnes sont soit au chômage, soit épuisé-e-s après cette pandémie. C'est un non-sens économique, social et écologique : il faut réduire le temps de travail et le partager. »



IL Y A  
5 ANS  
AU MÊME  
MOMENT...

**Michel Barnier est désigné en tant que négociateur pour le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne par la Commission européenne.**



## L'INFO-BUZZ ANNE HIDALGO VERS UNE CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTIELLE ?



**12 juillet 2021**

Meeting de Anne Hidalgo à Villeurbanne



**30 juin 2021**

Tribune de 200 élus « pour nous c'est Anne Hidalgo » appelant l'élue à se présenter aux élections présidentielles de 2022.



**Janvier 2020**

Lancement de la plateforme « Idées en commun »



**28 juin 2020**

Anne Hidalgo est réélue aux élections municipales avec 48,5 % des voix. Cependant, l'abstention est massive (63,3 %) et elle devient la candidate à la mairie de Paris l'ayant emporté avec le plus faible pourcentage d'inscrits de l'histoire de la ville (moins de 20 %).



**Début 2020**

Lancement du mouvement « Paris en commun » par Anne Hidalgo en vue des élections municipales de mars 2020.



## BREF DÉSIGNATION DU CANDIDAT LR, IL EST URGENT D'ATTENDRE

Le bureau politique des Républicains, qui se tenait ce 6 juillet, n'a pas débouché sur une décision concernant les modalités de départage des putatifs à la candidature à la présidentielle, malgré l'instance de Péresse, Wauquiez, Retailleau et Morin à mettre en place une primaire. À l'occasion de ce bureau, le président du parti, Christian Jacob, a rappelé le timing : « nous aurons un congrès le 25 septembre et ensuite la décision pour le choix de notre candidat, au mois de novembre, se fera à nouveau en congrès ». Il n'a, par ailleurs, pas écarté l'enquête d'opinion annoncée il y a quelques semaines.



## L'AGENDA POLITIQUE

- > **1<sup>er</sup>-12 juillet** : dépôt des candidatures pour participer aux primaires EELV
- > **12 juillet** : discours de Emmanuel Macron à la majorité parlementaire
- > **1<sup>er</sup> juillet-décembre** : présidence de la Slovanie au Conseil de l'Union européenne
- > **26-29 août** : Journées d'été de La France insoumise
- > **19-21 août** : Journées d'été de EELV
- > **27-29 août** : Universités d'été du parti socialiste
- > **Fin août** : Universités d'été de LR

